



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question écrite n° 21537

Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les récentes enquêtes de l'Eurobaromètre indiquant la réticence des Français quant à l'élargissement de l'Union européenne. Compte tenu des prochaines échéances en la matière dès le printemps 2004, et de l'absence de débat sur la question, il demande donc au Gouvernement ce qu'il compte faire pour informer les Français de façon pertinente sur les enjeux d'un tel élargissement qui va porter à 25 le nombre des Etats membres de l'Union sachant que sa réussite dépend incontestablement de la bonne préparation de chacun.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a récemment déclaré que « l'année 2003 doit être un grand rendez-vous populaire pour les questions européennes ». Dans cet esprit, le Gouvernement a lancé depuis la fin de l'année 2002 une série d'actions d'information pour familiariser chaque citoyen à la réalité de cette future Europe élargie et lui en faire comprendre les enjeux. Outre les campagnes d'information lancées par voie d'affichage et de publicité, le Gouvernement a entrepris des actions multiples et originales pour associer chaque citoyen au débat public sur l'Europe élargie. Des pages spéciales consacrées aux enjeux de l'élargissement de l'Union européenne ont été publiées sur les sites internet du Gouvernement et du Parlement. Le Premier ministre a présidé dans les grandes villes de France des « forums pour l'Europe » qui ont réuni plusieurs centaines de participants sur des thèmes spécifiques. La ministre déléguée aux affaires européennes a, pour sa part, présidé plusieurs fois par mois des « rencontres pour l'Europe ». Ces événements ont permis de rassembler l'ensemble des acteurs de la vie locale sur des thèmes spécifiques (pêche, agriculture, textile, promotion des grands ports français, culture et éducation...) et d'expliquer concrètement aux Français les enjeux de l'élargissement. A l'occasion de grands événements, le Gouvernement a également souhaité mener des actions spécifiques d'information. Lors de la signature du traité d'adhésion des dix nouveaux États adhérents le 16 avril 2003 à Athènes, le Gouvernement a édité un guide pédagogique sur l'élargissement. Ce guide, qui présente les dix nouveaux Etats adhérents ainsi que les enjeux de l'élargissement et qui répond aux quinze questions le plus fréquemment posées, a bénéficié d'une large diffusion. Une campagne d'information est également menée à l'occasion du centenaire du Tour de France. Outre la présence d'un véhicule ouvrant la « caravane », une exposition itinérante sur l'élargissement a été organisée dans une centaine de municipalités traversées par le Tour. Dans la perspective de l'adhésion au 1er mai 2004 de dix nouveaux États membres, le Gouvernement continuera à déployer tous les efforts possibles pour informer concrètement les Français sur les enjeux de l'élargissement et les associer au grand débat public sur l'avenir de l'Europe.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21537

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5299

Réponse publiée le : 15 septembre 2003, page 7093